UNIVERSITE un quartier, des vies

n°2 - novembre 2002

# PROJET SEINE-ARCHE

# Y'A DU BOULOT !

une chance pour la mission locale de Nanterre ..... p.2

l'exemple de la Plaine-Saint-Denis .... p.4

débat à la fac le 4 décembre ..... p.6

aménagements urbains et embauches, quels liens possibles ?..... p.6

Jacqueline Fraysse répond à l'association Unis-Vers-Cités ..... p.8

**Avec ce numéro 2 du journal "*Université, un quartier, des vies*" le travail citoyen, pour participer à construire l'avenir du quartier, prend forme. Plus de 150 habitants ou salariés, intéressés au quartier de l'université, sont venus à des rencontres ou ont écrit un mot. A vous, à nous ensemble de continuer. Ce travail appartient à tous, prenez contact, faites passez l'information... Ce numéro porte particulièrement sur la formation et l'emploi dans les futurs aménagements de la Seine à l'Arche. Commençons par le compte-rendu de notre dernière rencontre.**

"*Quelle place pour l'emploi et la formation des Nanterriens dans le projet Seine-Arche ?*", tel était le thème de la rencontre qui s'est tenue le 29 avril dernier à l'antenne de quartier Berthelot. L'objectif avoué était de voir comment le projet Seine-Arche peut être une chance pour les besoins en emploi et en formation. C'est inscrit officiellement dans le projet sous la formule : " *favoriser la synergie entre le développement économique et le développement social* ".

Trois intervenants font part de leur expérience : Jérôme Dormoy, directeur de la Mission locale d'insertion de Nanterre ; Marc Faugères - qui a travaillé sur le quartier - pour relater son expérience lors de la construction du Stade de France ; Arnaud Stotzenbach pour l'expérience de la commune de La Courneuve en matière d'action pour l'emploi et l'insertion. Vous trouverez dans ce journal les textes reprenant leurs interventions qui ont donné lieu à de nombreuses réactions.

Pour Yacine Djaziri, qui dirige une

(suite page 2)

entreprise d'insertion, l'aménagement Seine-Arche est un *"magot"* pour l'emploi et la formation. Comment faire pour aller au delà du vœu ? Il évoque une expérience négative : les travaux du Palais des Sports où la volonté de départ de réserver certains travaux à des entreprises d'insertion s'est diluée devant les réalités. Or, comme les grandes entreprises cassent les prix en recourrant au travail clandestin, il faut une volonté politique. Il faut également promouvoir les métiers du bâtiment. Il souhaite qu'on réfléchisse aussi à la maintenance des bâtiments. Et travaillons vite car deux années - le délai d'ici le début du chantier - cela passe vite.

Daniel Brichot, montre le décalage de qualification de la population de Nanterre: 31% de la population des Hauts-de-Seine a un niveau de diplôme BAC+2 mais 20% de la population de Nanterre. Il pense qu'il faudra associer l'Education Nationale aux projets. Il faut aussi que les entreprises publiques aient des centres de formation, comme cela existait auparavant. Il faudrait les interpeller à ce sujet pour qu'elles prennent leur place dans le projet d'aménagement. Il rappellera également le besoin de deux collèges supplémentaires à Nanterre.

Annie Faure voit dans ces efforts une condition pour éviter la coupure entre les gens et ce qui va se faire. Il faut qu'ils voient des retombées, logement et emploi. Un participant considère qu'il y a aussi des discriminations à l'embauche à combattre. Sur les langues, la fac ne pourrait-elle pas jouer un rôle face au problème de décalage évoqué ? Mustapha Benyattou pense qu'il faut veiller à ce que les jeunes pris en insertion ne remplacent pas des emplois. En écho à un autre intervenant, Jean-Pierre Martin pense qu'à l'écoute du débat la commune doit changer de braquet sur ces questions. Un contact avec l'EPASA est nécessaire pour amorcer le dialogue. Un souci exprimé par plusieurs participants en conclusion : trouver des formes pour poursuivre cette réflexion. Proposition est faite de créer un site Internet.

**Eric Le Lann**

# "Bien conduit, le projet Seine-Arche peut être une chance pour notre travail"

## Par Jérôme Dormoy (*)

La mission locale accueille chaque année 1.100 jeunes de Nanterre sortis de l'école, dont la moitié sans qualification. Bien conduit, le projet Seine-Arche peut être une chance pour ce travail. Les domaines sur lesquels il faudrait travailler pourraient être :

- les activités de construction : par le recrutement de personnes déjà compétentes et par la formation à ces métiers. Pour cela il faut une réflexion de l'Education Nationale avant 2004 car il n'y a pas de centre d'apprentissage pour ces métiers dans le secteur. Il faut aussi construire des parcours de formation dans la durée, du CAP au BTS, pour permettre de trouver du boulot ailleurs une fois le chantier terminé. Il y a aussi à organiser des "chantiers d'insertion", des "chantiers-école", des actions de découverte des métiers.
- l'aménagement
- l'entretien et la surveillance des bâtiments.
- les métiers du tertiaire. Les entreprises qui s'installent sont "high-tech". Or il y a un décalage entre les emplois et la qualification des jeunes auxquels la mission s'adresse (exemple : exigence de connaissance des langues et niveau en informatique). C'est plus souvent le BTS que le CAP qui est demandé, même si quelques entreprises reviennent de la conception de confier aux cadres la frappe des documents et recréent des postes pour la frappe. D'où nécessité de mettre en place des formations, y compris dans ces entreprises mais peut-être aussi d'amener d'autres entreprises.
- le commerce de proximité. A signaler la création d'un pôle de qualification à la CEREP.

L'EPASA va recruter une personne sur les questions d'emploi et d'insertion.

*le chantier d'une entreprise d'insertion*

Un frein : le département est sinistré en centre de formation. A Nanterre, la seule formation en apprentissage est la coiffure et pas un jeune de la mission locale n'a pu encore y entrer !
Il faudrait essayer de coupler des temps partiels sur des activités qui peuvent être complémentaires (par exemple nettoyage et restauration) pour créer des emplois à temps plein.
S'agissant des besoins en logements, il faut signaler qu'il faut prendre en compte le besoin de places en foyers et pas seulement de logements classiques.

**(*) Directeur de la mission locale pour l'insertion, la formation et l'emploi des 16-25 ans**

## *"l'emploi dans ce projet, vous y croyez ?"*

**Soulef Nekkache**

**24 ans - Secrétaire d'une PME du bâtiment**

*"Il n'y a pas d'entreprise pour les jeunes qui n'ont pas été longtemps à l'école. C'est plutôt des bureaux pour les gens qui ont fait des études. Dans le quartier de la Défense on ne voit pas beaucoup d'entreprises comme celles du bâtiment, par exemple. Peut-être que moi je trouverai et encore ce n'est pas sûr, même avec mon bac pro et mes 4 années d'expérience professionnelle !"*

# l'avis de J.-Pierre Martin
## militant communiste

L'EPASA constitue une opportunité à la fois pour les quartiers directement concernés, parce que situés dans ou autour du périmètre de la future zone qui sera aménagée, mais aussi pour Nanterre en terme de création d'emplois.

En terme de création d'emplois à court terme, le chantier va générer pour les trois à cinq ans à venir un nombre important d'emplois dans les domaines du bâtiment et des différents services associés. Comment faire pour que ces emplois bénéficient aux Nanterriens ?
A moyen et à long terme, plusieurs milliers d'emplois vont être créés sur cette zone. Comment pouvons nous influer sur la nature des emplois créés et comment pouvons nous faire pour que ces nouveaux emplois profitent aussi aux Nanterriens ?

En terme de formations à mettre en place pour alimenter ces différents types d'emplois, l'offre de formation sur Nanterre est assez peu en adéquation avec les emplois qui seront susceptibles d'être offerts (pas de formation aux métiers du bâtiment, des formations tertiaires en nombre limité et peu de formation par alternance).
Comment pouvons nous obtenir un élargissement de cette offre afin de mieux couvrir les besoins ?

Que pouvons nous faire ?

Les décisions correspondantes dépendent pour une part de la Municipalité, pour une part du Conseil Général mais aussi du Conseil Régional et de l'Etat.
L'expérience de projets similaires (Grand Stade, agrandissement de Roissy, ...) montre que l'intervention et la participation des habitants aux différents stades d'avancement du projet est une nécessité : analyse du contenu des appels d'offre (en particulier au sujet des clauses de mieux disant social), mise en place de nouvelles formations, embauches locales, ...
Reste à mettre en place les moyens de cette intervention.

# "La Plaine Saint-Denis : l'emploi au coeur du projet urbain"

## par Marc Faugères (*)

La construction du Stade de France et des infrastructures et équipements connexes (couverture de l'A1, gares RER, station de métro, zones d'aménagement...), à la Plaine Saint-Denis entre 1995 et 1998, a donné lieu à la mise en place d'un dispositif destiné à favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle au niveau local. Mais ce dispositif n'a été rendu possible que par l'antériorité du partenariat avec le tissu économique local autour de la notion de projet urbain et de la popularisation auprès des habitants du dit projet par les collectivités locales.

Lorsque la décision intervient, en 1993/94, d'implanter le futur Stade de France à la Plaine Saint-Denis, les Villes de St-Denis, Aubervilliers, St-Ouen et le Conseil Général de Seine-Saint-Denis obtiennent de l'Etat que cet équipement d'envergure nationale s'inscrive dans le projet urbain préexistant. Ce projet urbain décline des options fortes en matière d'aménagement du site de la Plaine Saint-Denis en s'appuyant sur des objectifs de revitalisation économique, et donc d'emplois.

*Sur le chantier du Stade de France ont travaillé plus de 1 300 hommes et femmes.*

Grâce à la pression politique des élus locaux et à la coopération du Préfet de Seine-Saint-Denis de l'époque, les grands maîtres d'ouvrage des chantiers acceptent d'insérer implici-tement des clauses de type "mieux disant local" dans la passation des marchés, c'est à dire qu'ils s'engagent à organiser leurs marchés en lots accessibles aux petites

---

*"l'emploi dans ce projet, vous y croyez ?"*

**Maguy Tsogbe**
**maman de trois jeunes filles**
*"Il faudrait d'abord leur donner un métier, aux jeunes, pour qu'ils puissent être embauchés dans ces beaux bureaux !"*

**Simon Diagar**
**31 ans - informaticien**
*"Pour arriver à entrer dans une de ces entreprises de La Défense il faut d'abord montrer " patte blanche ". La discrimination joue un rôle de filtre très important."*

entreprises locales. Cet accord est d'autant plus facile à négocier que les principaux maîtres d'ouvrage sont des entreprises publiques (SNCF, RATP, EDF), semi-publiques (Sociétés d'économie mixte) ou des grands groupes privés soumis à une grande visibilité médiatique (le Consortium Bouygues - SGE - Dumez, lauréat du concours du projet du Grand Stade).

Dans le secteur du BTP (qui sort alors d'une période de faible activité), il y a peu de salariés permanents. Aussi, lorsqu'elles décrochent un marché, les entreprises doivent-elles recruter du personnel.
Les entreprises adhérentes à la Charte pour l'emploi/APESSADE se sont engagées, en cas de succès aux appels d'offres, à privilégier le recrutement de main-d'œuvre locale, y compris en insertion. Une autre structure se met donc en place, la Plate-Forme Emploi, qui sert de lien entre les entreprises qui recrutent et les ANPE et missions locales du bassin d'emploi. La Plate-Forme Emploi s'occupe également de mobiliser les organismes de formation pour qualifier les candidats à l'embauche. Une des difficultés majeurs rencontrées à ce niveau est la faible attractivité des métiers du BTP aux yeux des jeunes sans emploi. L'information sur ces métiers, leurs perspectives de carrières et leurs rémunérations ont été un gros travail de la Plate-Forme Emploi et des missions locales.

Le travail de la Plate-Forme Emploi s'est poursuivi après les travaux par la recherche de "gisements" d'emplois accessibles aux demandeurs d'emploi locaux, tel que la création de postes de personnels d'accueil et d'animation mutualisés entre le Stade de France, un grand magasin de sport et un cinéma installés à proximité (les personnes sont recrutées à temps partiel par les trois entreprises, soit l'équivalent pour eux d'un temps plein).

**(*) ancien chef de projets pour le quartier Université (à partir de son expérience à St-Denis)**

## Les millions, les millions, les millions

Pour qui les millions de mètres carrés construits sur l'axe Seine-Arche ?

Pour qui les millions d'euros débloqués pour ce chantier titanesque ?

Pour qui les millions d'heures de travail engendrées sur un tel projet ?

Et pour qui les formations et les offres d'emplois ?

La liste est loin d'être exhaustive mais elle nous oblige à être vigilants.

En effet, face à cette manne, nous avons l'obligation d'interpeller systématiquement les décideurs du projet pour que la réponse soit au final :

Ces millions, ce sont les nanterriens qui en jouissent en priorité.

**Yacine Djaziri**

**Université un quartier, des vies**

Pour recevoir le journal et les comptes-rendus des réunions, laissez-nous vos coordonnées

Pour tout contact :
**Eric Le Lann**
**11, allée Descartes**
**92000 Nanterre**
ou
**Annabelle Skowronek - PCF**
**(précisez "quartier université")**
**tél. 01 55 69 10 70**
**fax : 01.47.25.34.93.**
ou
**BRAUN.JEROME@wanadoo.fr**

# "Aménagements urbains et embauches, quels liens possibles ?"

## par Arnaud Stotzenbac (*)

La perspective d'aménagements d'envergure ouvre celle de chantiers et donc de marchés publics et pourquoi pas celles d'embauches locales. Le lien est possible, il n'est pas naturel et encore moins toujours facile. Il faut réussir à le tisser.

En Seine-Saint-Denis la construction du grand stade a été l'occasion de constituer un Groupement d'Intérêt Public, le GIP Plaine Emploi, dont l'objectif était justement d'organiser cette relation entre le donneur d'ordre, les entreprises attributaires de marchés, les Missions Locales pour l'Emploi, les entreprises d'insertion et les ANPE qui accueillent les demandeurs d'emploi. Le GIP, structure souple, constitué de 2 ou 3 personnes a essentiellement un rôle d'animateur et d'inci-tateur. Sa légitimité repose sur une volonté forte exprimée par les pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales)

Les résultats prêtent parfois à contestation, il n'empêche que l'objectif recherché reste louable et la démarche volontariste. Elle a le mérite de fixer des exigences, d'inciter à rendre des comptes et d'obtenir des résultats, de mobiliser tous les acteurs (services de l'Etat, collectivités territoriales, associations, ANPE, entreprises regroupées en associations...) et d'apprendre à travailler en partenariat. Elle nécessite cependant un long apprentissage.

C'est pourquoi le GIP plaine Emploi a été maintenu pour accompagner un certain nombre d'aménagements d'envergure à venir. Ceux liés à l'aménagement de la ZAC de la Porte d'Aubervilliers où devait s'installer un nouveau centre commercial où ceux liés aux opérations de démolition-reconstruction de quartiers en difficulté comme celui des Quatre-Milles à La Courneuve.

La perspective des travaux sur La Courneuve est l'occasion d'inscrire des clauses d'insertion dans les marchés publics. Ces clauses si elles ne constituent pas un critère de sélection, constituent dorénavant avec la réforme du code des marchés publics une des conditions d'exécution du marché. Elles vont être l'occasion de voir sous-traiter certains lots à des entreprises d'insertion, d'inciter un peu plus les entreprises à se tourner vers les agences locales de l'emploi ou les Missions Locales.

*L'échangeur A14/A86 au pied de la cité Anatole-France, déjà un chantier monumental*

## Aménagement Seine - Arche : débat à la fac Paris X- Nanterre

Le projet d'aménagement Seine-Arche devra inclure l'aménagement des quartiers qui jouxtent l'Université Paris X-Nanterre mais aussi l'université elle-même. Enseignants, étudiants, personnels de la fac mais aussi habitants du quartier sont invités à s'informer et à en discuter.

**mercredi 4 décembre**
**à partir de 12 h 15**
**Université Paris X**
**Bâtiment B - salle 802**

Les entreprises y trouvent un intérêt dans cette période de pénurie de main d'oeuvre, car bien souvent même sur des postes peu qualifiés les entreprises semblent avoir beaucoup de mal à embaucher. Les métiers du bâtiment sont peu attractifs. Le GIP Emploi intervient en amont en proposant des actions de sensibilisation aux métiers. Par ailleurs, en recensant et en regroupant l'ensemble des besoins des entreprises il est possible de travailler à des actions de formations. Ainsi sur La Courneuve en lien avec le service du développement économique et de l'emploi, le GIP peut apporter un soutien en ingénierie de projet : négociation avec les entreprises, aide à la définition des postes, identification de l'opérateur de formation, mise en relation et animation du réseau d'accueil des chômeurs...

Ces actions doivent se faire bien avant le démarrage des chantiers et nécessitent de l'anticipation et donc reposent sur la participation de l'ensemble des acteurs : les entreprises, les pouvoirs publics mais aussi les habitants des quartiers concernés et au premier rang desquels les demandeurs d'emplois qu'ils soient jeunes ou adultes.

C'est aussi leur implication qui facilitera les résultats, en incitant les pouvoirs publics et les entreprises à se mobiliser, en permettant aux entreprises de trouver une main d'oeuvre locale motivée.

**(*) Responsable du service économique de la Mairie de La Courneuve (Seine-St-Denis).**

## *"l'emploi dans ce projet, vous y croyez ?"*

### Eric Solas, étudiant

*"Je pense que ce projet peut être créateur d'emplois pour les jeunes. Pour cela il faut accentuer le partenariat entre la ville de Nanterre et les entreprises qui vont participer à son élaboration.*
*Dans cette optique il pourrait être envisagé de mettre en place une politique sociale municipale forte qui mettrait en lien la municipalté avec les entreprises et les associations qui travaillent à l'insertion professionnelle des jeunes.*
*Mais il ne faut pas oublier de mettre en lien la formation des jeunes avec les emplois proposés"*

*L'un des prochains gros chantiers : la gare Nanterre-Université*

**Ce journal est le fruit d'un travail collectif, vous pouvez facilement vous y associer, tout simplement, en venant au comité de rédaction (sans pour cela être obligé d'écrire !). Des réunions à thèmes sont aussi organisées pour échanger sur l'avenir de nos cités, A. France, M. Berthelot et Provinces Françaises. Il y en a déjà eu sur le logement, la formation... Venez y dire votre mot, proposer, entendre les autres... La seule ambition des initiateurs de ce travail démocratique et collectif : faire avancer notre quartier et la vie de ceux qui y habitent ou y travaillent.**

☐ **Je souhaite recevoir les informations régulières concernant les réunions et le journal.**

☐ **Je souhaite aborder le sujet suivant :** .....

.....

.....

**Concernant le journal :**

☐ **J'apporte la critique suivante**

.....

.....

☐ **Je souhaite participer à son financement**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

e-mail : .....

ma situation dans le quartier (locataire, propriétaire, professionnel...) : .....

*à retourner à : Université, un quartier, des vies*
*Eric Le Lann*
*11, allée Descartes 92000 NANTERRE*

CONCERTATION

# Jacqueline Fraysse répond à l'association Unis-Vers-Cités

**C'est sous sa casquette de Présidente de l'Etablissement Public d'Aménagement Seine-Arche (Epasa) que la députée-maire de Nanterre a répondu à l'association Uni-Vers-Cités. Cette dernière participe, avec deux autres associations, au comité de pilotage qui travaille actuellement sur la définition du projet Seine-Arche.**

Cinq "*points forts*" perçus par l'association, sous la plume de Daniel Brichot, l'un des responsables de l'association, "*reviennent d'une manière prioritaire dans nos contacts associatifs de quartier*".

Aujourd'hui, la prise en compte des quartiers existants - l'Université, le Petit-Nanterre, une partie du Parc - lui semble insatisfaisant : "*un enjeu ambitieux pourrait animer les projets : réussir l'aménagement de la Seine à l'Arche à partir du renouvellement urbain des quartiers populaires existants*" La question de la formation des jeunes et des adultes - est aussi pointée "*la fameuse ouverture de l'université Paris X n'aurait-elle pas un sens concret, s'il s'agissait de faire un pari sur un nouvel espoir pour la réussite des habitants de ces quartiers ?*".

Concernant l'emploi, l'association se demande "*quelles dispositions vont être pensées* pour que les emplois bénéficient en priorité à la population de Nanterre. Enfin, l'association estime que la concertation engagée ne peut se réduire à de la communication et quelques informations isolées : "*Etre consulté, c'est d'abord être informé sur les objectifs et les enjeux. C'est ensuite pouvoir en débattre et participer à leurs définitions précises*" .

En conclusion Unis-Vers-Cités demande un débat sur les finalités, enjeux et moyens des projets d'aménagements de la Seine à l'Arche et que "*cela aboutisse à une première consultation locale au premier semestre 2003*".

Jaqueline Fraysse, dans sa réponse, s'étonne du ton employé pour le moins sévère "*au regard des moyens mis en place par la Ville et l'Epasa pour associer les associations*". L'élue indique néanmoins avoir transmis l'ensemble des doléances de Unis-Vers-Cités aux concepteurs actuellement au travail.

La présidente de l'Epasa insiste sur la poursuite de la consultation, notamment lorsque les concepteurs feront connaître leurs propositions, c'est à dire avant la fin de cette année : "*C'est bien parce que nous avons une grande ambition pour Seine-Arche qui doit jouer un effet de levier sur le plan économique, environnemental et social pour ces quartier et la ville, que nous ne souhaitons pas brûler les étapes*". La députée-maire de Nanterre poursuit : "*en ce qui nous concerne, la Ville et l'aménageur de Seine-Arche, il nous appartient donc, selon nos compétences respectives de poursuivre ces réflexions, de les transformer en action vis-à-vis d'interlocuteurs extérieurs (bailleurs sociaux, Etat, Région…) qui les jugeront d'autant plus pertinentes que le projet urbain sera engagé sur le plan opérationnel (…)*"

Concernant la consultation locale dans le premier semestre 2003 souhaitée par Unis-Vers-Cités, Jacqueline Fraysse semble moins pressée, indiquant que le débat aura bien lieu, mais "*dans une forme et des délais que nous fixera la Ville le moment venu en fonction de l'avancement de nos réflexions sur ces différents thèmes.*"

**Jérôme Braun**